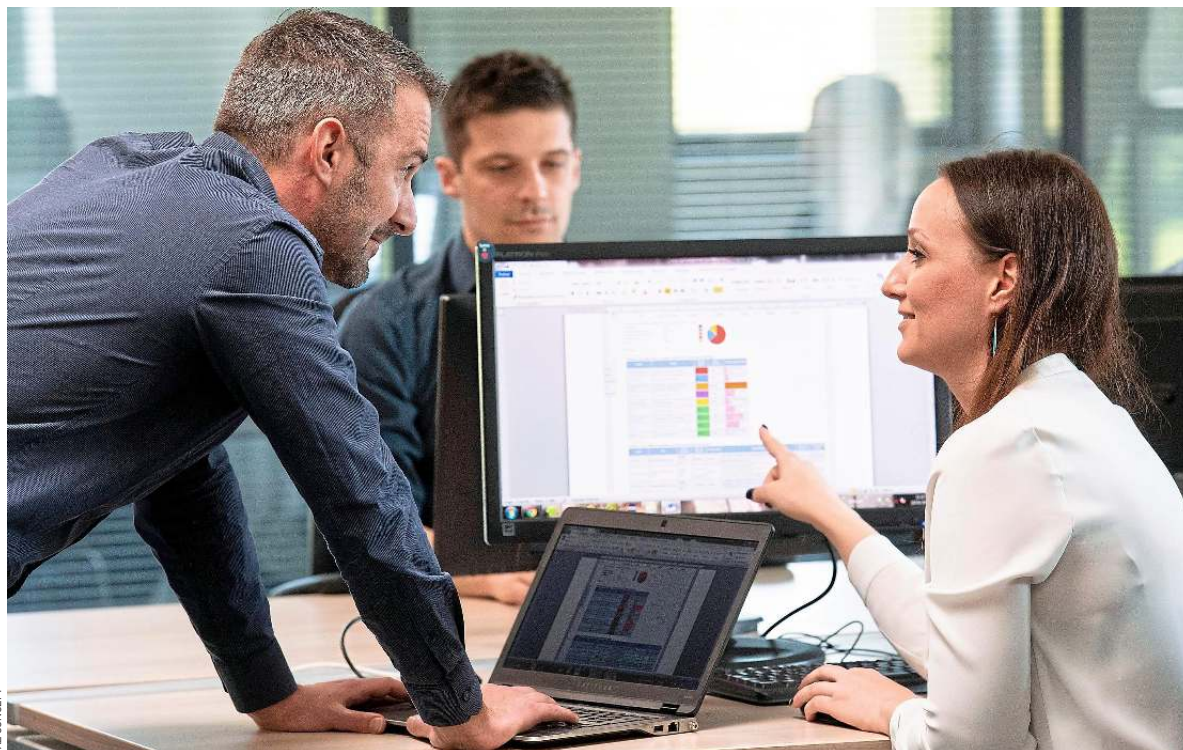


Ils facilitent les échanges entre entreprises

INNOVATION Comment des sociétés avec des logiciels différents peuvent-elles se transmettre commandes, avis d'expédition et factures ? Grâce à des intermédiaires comme TX2 Concept.

Une partie de l'équipe, de gauche à droite : Nicolas Monsacré, Erwan Kerleaux et Marine Garaud.



TX2 CONCEPT

PAR RÉGIS DELANOË

SI LE GRAND PUBLIC utilise en majorité les mêmes logiciels pour écrire, échanger et communiquer (avec des outils développés par Microsoft via Outlook ou Google et Gmail, par exemple), ce n'est pas forcément le cas dans l'univers professionnel. Chaque secteur d'activité a notamment des logiciels de gestion de type ERP (entreprise resource planning, soit progiciel de gestion intégré, en version française) spécifiques à ses besoins.

« D'une entreprise à l'autre, les outils pour le suivi des commandes, des avis d'expédition, des états de stocks ou de la facturation sont souvent différents », fait savoir Anastasia Rouzée, ingénieure commerciale de TX2 Concept. Cette société basée à Olivet, dans le Loiret, est spécialisée dans la traduction et l'envoi de ces données afin

de faciliter les échanges entre sociétés.

« Grâce nos solutions informatiques EDI (NDLR : échange de données informatisé), que nous éditons et commercialisons, nous sommes par exemple en mesure de traduire les fichiers d'un fournisseur (commande, avis d'expédition, factures, données produits...) afin que les logiciels utilisés par ses partenaires les reçoivent, les comprennent et les intègrent », explique Anastasia Rouzée. En clair : TX2 Concept est un prestataire informatique qui permet aux entreprises de communiquer entre elles, de façon automatisée.

2 000 clients dans 40 pays

La société a été fondée en 1991 par Daniel et Isabelle Hottin, qui la dirigent encore aujourd'hui. « Depuis trois décennies, TX2 Concept accompagne le développement des

Le chiffre

4,2 M€
 de chiffre d'affaires en 2019

usages informatiques dans les entreprises, poursuit Anastasia Rouzée. C'est devenu un marché capital avec le développement de la dématérialisation. » Fini les mails, courriers postaux ou télécopies, l'avenir passe désormais par des échanges effectués en quelques clics.

Dans ce contexte et avec sa légitimité historique, TX2 Concept s'est forgé une réputation au point de figurer parmi les spécialistes les plus recherchés du secteur. « Nous

comptabilisons 2 000 sociétés clientes, essentiellement dans les domaines de la grande distribution et de l'automobile, mais aussi dans le transport, la logistique et l'optique, réparties dans plus de 40 pays », reprend l'ingénieure commerciale.

Une performance pour une PME de 27 salariés (développeurs, consultants, ingénieurs...), au chiffre d'affaires de 4,2 M€ en 2019. « Notre croissance est en moyenne de 10 à 15 % par an », précise Anastasia Rouzée, qui prédit de belles perspectives d'avenir pour l'entreprise, dont le modèle économique repose sur l'édition et la commercialisation de ces solutions et prestations EDI. Elle conclut : « La mise en place de la dématérialisation obligatoire des factures, prévue pour 2023, devrait nous permettre de développer encore davantage notre activité dans les prochaines années ». ■

CONSEIL D'EXPERT



ASTRID DUCROLLANZA

GILBERT LE PIRONNÉ
 EXPERT-COMPTABLE
 À ORLÉANS (LOIRET)

Trouver le bon expert-comptable selon son activité

DEPUIS LA LOI PACTE, ces professionnels peuvent afficher leurs spécialités. Un bon moyen pour les chefs d'entreprise de choisir le service le plus adapté.

Est-il possible de sélectionner un expert-comptable selon ses domaines de compétence ?

Jusqu'à la mise en place de la loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), l'an dernier, les experts-comptables ne pouvaient pas afficher leurs spécialités. C'est désormais possible et cela répond à un besoin bien identifié : en 2018, une enquête CSA révélait que si la profession bénéficiait d'une excellente image de marque en comptabilité et dans l'accompagnement des obligations déclaratives, les chefs d'entreprise ressentaient un manque de lisibilité sur les technicités sectorielles propres à chacun des experts-comptables. Un défaut désormais corrigé.

Comment identifier celui qui est le plus adapté à ses besoins ?

Il faut savoir que les expertises sont soit sectorielles soit techniques : face à un monde du travail qui se complexifie, de plus en plus d'experts-comptables se spécialisent par secteur d'activité. Certains couvrent le secteur bancaire, d'autres le bâtiment, l'agriculture, le monde associatif, etc. Chaque filière est différente et requiert un haut niveau opérationnel dans la compréhension des textes et leur réglementation. Mais les qualifications ne sont pas uniquement sectorielles : certains experts-comptables sont, par exemple, très compétents dans les audits des systèmes d'information, d'autres plus particulièrement dans le rachat d'entreprises ou dans l'aide aux sociétés en difficulté. Ces professionnels doivent être considérés comme les médecins des entreprises. Et comme en médecine, s'il existe des généralistes, d'autres sont des spécialistes de certaines pathologies ou problématiques. Un site Internet accessible au grand public (jetrouvemonexpertcomptable.fr) a été mis en place récemment pour répertorier les experts-comptables, selon leurs compétences et leur localisation.

L'affichage de ces spécialités est-il contrôlé ?

L'Ordre des experts-comptables mène justement en ce moment une campagne pour alerter sur les risques des faux experts-comptables (exercice illégal) ou se prétendant qualifiés dans certains domaines. Il faut savoir qu'il s'agit d'un métier strictement réglementé, couvert par une assurance civile de responsabilité professionnelle et tenu au respect de normes et d'une déontologie. Pour s'assurer de la légitimité de l'expert, il suffit de consulter l'annuaire de l'Ordre sur le site www.experts-comptables/annuaire ou sur le site jetrouvemonexpertcomptable.fr.

PROPOS RECUEILLIS PAR R.D.

« **LE PARISIEN LIBÉRÉ** »,
 10 boulevard de Grenelle, CS 10817,
 75738 Paris Cedex 15 Tél. : 01.87.39.70.00.
 Société par actions simplifiée.
PIERRE LOUETTE
 Président et directeur de la publication.
SOPHIE GOURMELEN
 Directrice générale déléguée.
PRINCIPAL ASSOCIÉ : Ufipar (LVMH).

JEAN-MICHEL SALVATOR
 Directeur des rédactions du « Parisien »
 et d'« Aujourd'hui en France ».
Commission paritaire : N° 0125 C 85979.
Rédaction en chef des suppléments :
 Jean-Louis Picot.
Rédaction : Virginie de Kerautem et Geoffroy
 Majnoni d'Intignano avec Forum News.
Editing : Olivier Bossut.

Fabrication : Amandine Charbonnel.
 Directeur de la publicité RH & Emploi :
 Muriel Petit. Tél. : 01.87.39.82.82.
mpetit@lesechosleparisien.fr



Abonnement
 Le Parisien : 0.811.875.656.
 (Coût d'un appel local)